

# Lettre d'information sur le projet de parc éolien de Chaintrix-Bierges et Vélye (51)

VALOREM Valorisons ensemble les ressources de vos territoires

Octobre 2017

Spécialiste de l'éolien, la société VALOREM étudie, en étroite relation avec les élus, la possibilité d'implanter un parc éolien sur les communes de Chaintrix-Bierges et Vélye. Cette 1<sup>ère</sup> lettre d'information vous présente VALOREM et les grandes lignes de ce projet.

## VALOREM, un pionnier de l'éolien en France

VALOREM accompagne les territoires dans la valorisation de leurs ressources énergétiques renouvelables depuis plus de 20 ans.

Nous intervenons du développement de projets à l'exploitation des parcs d'énergies renouvelables, en passant par la construction et la maintenance, en France et à l'international.

Premier développeur indépendant de projets éoliens en France, VALOREM a contribué au développement de 800 MW et a investi dans 150 MW éoliens.

Depuis notre agence d'Amiens, un chargé de projet est dédié au développement du projet éolien sur votre commune. Attentif à vos attentes, il est l'interlocuteur référent pour les collectivités, les services de l'État et la population locale. Il s'appuie sur l'ensemble de nos expertises internes ainsi que sur des bureaux d'études extérieurs pour mener à bien un projet adapté aux spécificités de votre territoire.

 <b>Votre contact VALOREM</b> Chargé de Projets <b>Théo LABAYE</b> 29 Rue des Trois Cailloux 80 000 AMIENS Tél. : 03 22 09 01 09 Mobile : 06 23 52 12 62 <a href="mailto:theo.labaye@valorem-energie.com">theo.labaye@valorem-energie.com</a> <a href="http://www.valorem-energie.com">www.valorem-energie.com</a>	 <b>Votre contact VALOREM</b> Responsable de l'agence d'Amiens <b>Nicolas DAVID</b> 29 Rue des Trois Cailloux 80 000 AMIENS Tél. : 03 22 09 20 92 <a href="mailto:nicolas.david@valorem-energie.com">nicolas.david@valorem-energie.com</a> <a href="http://www.valorem-energie.com">www.valorem-energie.com</a>
--	--

## Les 5 phases d'un projet

VALOREM a sollicité les mairies de Chaintrix-Bierges et Vélye sur la possibilité d'installer un parc éolien sur leur territoire.

En mars 2017, nous avons rencontré les conseils municipaux et exposé un avant-projet relatif à l'implantation d'éoliennes au nord-est des communes. Ceux-ci nous ont accordé leur confiance par des délibérations favorables autorisant VALOREM a mené les études du potentiel éolien, des contraintes techniques et environnementales nécessaires à la définition du projet.



Le projet de Chaintrix-Bierges et Vélye entame son étude de faisabilité.



